



Concours externe du Capes et Cafep - Capes

Section sciences de la vie et de la Terre

Programme de la session 2018

Le programme du concours inclut :

- les programmes de sciences de la vie et de la Terre du collège et du lycée (voie générale) ;
- le programme de biologie et de sciences de la Terre de la classe préparatoire scientifique BCPST (biologie, chimie, physique, sciences de la Terre) ;
- les éléments de sciences du vivant des programmes de chimie, biochimie, sciences du vivant du lycée en série sciences et technologies de laboratoire (STL).

Ces programmes sont ceux en vigueur l'année du concours.

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées au niveau M1 du cycle master.